

HISTOIRE

UN MAIRE JUIF DE TARASCON
DAVID MILLAUD

Les juifs comtadins entrèrent dès le XIX^{ème} siècle, dans les affaires publiques; René Moulinas dit dans "LES JUIFS DU PAPE EN FRANCE" (Ed. Les belles lettres).

" Si Adolphe Crémieux fut certainement le plus connu des hommes politiques d'origine juive comtadine, il ne fut pas le seul à se lancer dans cette carrière des affaires publiques. Sans atteindre sa réputation nationale et internationale et sans accéder aux fonctions ministérielles qui furent les siennes, bon nombre de ses concitoyens d'origine juive comtadine firent parler d'eux souvent sur le plan local."

C'est dans ce contexte qu'il faut situer David Millaud, sur qui nous avons eu déjà de nombreux renseignements à l'occasion des recherches que nous avons faites, pour notre thèse de Doctorat, sur le chardon cardère en basse Provence. (1)

*

David Millaud naît à Tarascon le 17 novembre 1809 ; il est le fils d'Abraham Millaud et de Sarah Gard, son épouse, qui semble elle-même être la fille d'un marchand d'indiennes de Tarascon ; Abraham Millaud apparaît également comme marchand d'indiennes puis comme marchand drapier ; il s'est donc marié dans sa profession. Abraham Millaud, qui était né à L'Isle-sur-la-Sorgue, meurt le neuf avril 1826 à Tarascon ; l'intention de ses parents est de l'enterrer à Saint-Rémy, sans doute au cimetière juif que Charles Mauron a si bien décrit dans L'ARMANDA PROUVENCAU de 1932.

Abraham Millaud est le fils de Moïse Millaud qui, en 1808, a présenté, à la mairie de Fontvieille, sa déclaration patronymique; accompagné de sa femme qui a déclaré se nommer Douce Crémieux; Moïse Millaud a également présenté la déclaration patronymique de sa fille mineure Sara, née, comme Abraham, à "Lisle département de Vaucluse"; il s'agit donc d'une famille juive, originaire de l'ancien Comtat-Venaissin, plus précisément de Lisle-sur-la-Sorgue. On sait également qu'en 1808, Moïse Millaud a 62 ans et qu'il est mercier; le maire de Fontvieille peut préciser qu'il n'a aucune propriété, que son commerce est "très borné" et que cela ne laisse pas supposer "des facultés pécuniaires conséquentes"; Moïse Millaud est donc présenté comme un petit commerçant. Une lettre du maire de Fontvieille, datée du 24 mai 1808 et adressée au Sous-Préfet de Tarascon, nous apporte des précisions:

"Il n'y a d'autres juifs ici que Moïse Millaud, mercier en détail. Il y est établi depuis 1795. Il n'a fourni aucun fils à la conscription, ils appartenaient à la classe des Réquisitionnaires de Tarascon où ils résidaient depuis 1792" (2)

On apprend ainsi que Moïse Millaud, "mercier en détail" à Fontvieille depuis 1795, habite en fait à Tarascon depuis 1792 ; la distance entre les deux villes étant d'une dizaine de

kilomètres; sans doute Moïse Millaud fait-il les déplacements en carriole ; on peut facilement évaluer la durée de chacun de ses trajets : Dans LES MISÉRABLES, Jean Valjean peut faire trois lieues (c'est-à-dire 12 kms.) en une heure, pour aller de Montreuil sur mer à Arras, quand la route est bonne ; on peut penser que Moïse Millaud met, en carriole, à peu près une heure pour se rendre de Tarascon à Fontvieille ou pour en retourner. Par la lettre du maire de Fontvieille, on apprend également que, de 1792 à 1795, Moïse Millaud appartenait "à la classe des Réquisitionnaires de Tarascon" ; peut-être ne faut-il pas prendre le terme de classe au sens marxiste, qui ne peut apparaître que bien après 1808, mais plus au sens de contingent; il est tout aussi intéressant de rechercher le sens du mot réquisitionnaire ; une série de textes législatifs publiés en 1793 et 1794 permettait de réquisitionner les ouvriers du bâtiment et ceux qui imprimaient des assignats, puis ceux que l'on peut employer dans les travaux de récoltes; c'est peut-être à ces derniers que pensait Babeuf lorsqu'il disait, en employant le mot de réquisitionnaire :

"La masse est composée de campagnards réquisitionnaires, qui servent la liberté comme les forçats servent sur les galères". (3)

A travers cette présentation des réquisitionnaires, il semble qu'il y ait, chez Babeuf, une certaine révolte contre la bourgeoisie qui a peut-être fait des campagnards ce que l'Ancien Régime avait fait des galériens. Ce qu'il faut retenir surtout, c'est que, dans cette France rurale, on cherche surtout à ne pas mourir de faim, à obéir à la réquisition ; on vit donc de peu à la petite semaine sans pouvoir toujours comprendre la marche des événements. Ainsi, réquisitionnaire, puis propriétaire d'un commerce "très borné" de mercerie au détail qui semble rapporter juste de quoi survivre, Moïse Millaud apparaît peut-être comme un prolétaire de la République; quand on verra ce que le petit-fils deviendra, cela permettra de mieux comprendre l'évolution sociale de la famille.

David Millaud apparaît d'abord comme marchand drapier; ayant étudié le rôle du chardon à foulon dans l'industrie du textile en basse Provence occidentale, nous avons été amené à rassembler toute une documentation sur lui; nous avons ainsi vu le portrait que le peintre Bellegarde en 1836 a fait de David Millaud; il apparaît comme parfait bourgeois du temps de Louis-Philippe, il est imberbe et nu-tête, semblant ainsi avoir perdu les traces vestimentaires de la culture juive ; David Millaud semble donc plus assimilé à la société de son temps qu'à ses racines culturelles ; parce qu'il est sans doute ouvert à la culture provençale, il souscrit, pour un exemplaire, au TROUBADOUR NATIONAUX de Joseph Désanat; le recueil de chansons du "chantre tarascounen", qui paraît en 1831, exprime la haine de Charles X de Polignac, des Jésuites, de l'absolutisme et proclame une espérance certaine dans la Monarchie de Juillet; on peut penser que, par sa souscription, David Millaud manifeste également son opposition au parti légitimiste. Il apparaît enfin que cet homme, "acquis aux intérêts du peuple", employait 200 filles au triage du chardon; peut-être estimait-il qu'il appartenait à la catégorie des industriels, telle que la définit Henri de Saint-Simon:

"Un industriel est un homme qui travaille à produire ou à mettre à la portée des différents membres de la société un ou plusieurs moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques ; ainsi, un cultivateur qui sème du blé, qui élève des volailles, des bestiaux est un industriel ; un charron, un maréchal, un serrurier, un menuisier sont des industriels ; un fabricant de souliers, de chapeaux, de toiles, de drap, de cachemire est également un industriel, un négociant, un roulier, un marin employé sur des vaisseaux marchands. Tous les industriels réunis travaillent à produire et à mettre à la portée de tous les membres de la société tous les moyens matériels de satisfaire leurs besoins ou leurs goûts physiques, et ils forment trois grandes classes qu'on appelle les cultivateurs, les fabricants et les négociants." (4)

Nous notons avec intérêt que pour Saint-Simon, la "classe" des négociants appartient à la catégorie, plus vaste, des industriels ; peut-être l'industriel est-il ici tout simplement celui qui manifeste une certaine ingéniosité dans son métier ; il exerce donc tous les travaux utiles, intellectuels ou manuels, qui sont, selon Saint-Simon, "les véritables faiseurs en prospérité sociale". Ainsi, David Millaud semblait bien ancré dans la société de son temps. Aussi, voit-on apparaître chez lui, comme chez d'autres industriels tarasconnais, un certain optimisme économique ; en 1842 il signe une pétition visant à exempter le bois de construction des barriques du droit d'octroi ; au-delà de ce motif, on voit apparaître, dans ce document une vision optimiste de l'économie tarasconnaise :

"Tarascon, qui depuis de nombreuses années jouait un rôle important au milieu d'un mouvement industriel dont la puissance va toujours croissant, Tarascon semble vouloir sortir aujourd'hui de cet état d'atonie où il a été trop longtemps plongé. Plusieurs fabriques de chardon ont été créées. Ce genre de commerce occupe déjà un grand nombre de personnes et tout porte à croire qu'en se développant de plus en plus, il procurera à notre ville de très grands avantages." (5)

L'industrie est bien, on le voit, l'activité qui procure "de très grands avantages" à la cité ; la pétition, qui semble donc bien s'inscrire dans un courant saint-simonien, exprime également l'optimisme de ses auteurs. Peut-être y a-t-il eu, chez David Millaud, quelque chose d'un peu utopique dans son optimisme : l'inventaire de sa succession fait apparaître un actif, essentiellement composé de biens fonciers évalués à 110000 francs, que dépasse un passif, constitué de dettes se montant à 164000 francs ; on peut se demander si l'achat de certains terrains, situés dans les faubourgs, n'a pas correspondu, chez David Millaud, à l'espoir de voir Tarascon et son industrie se développer.

*

Cet industriel, qui veut donc marquer sa cité par son activité économique, a également eu un rôle politique. Conseiller municipal en 1843, David Millaud est adjoint au maire en 1847, le maire étant alors Hypolite Mengin ; c'est en 1848, au moment de la Révolution, qu'il devient

maire ; nous avons pu noter que David Millaud signe le registre des naissances, pour la première fois en tant que maire, le 29 février 1848 ; LA GAZETTE DU MIDI signale, le 8 mars 1848, la décision d'Émile Ollivier, le "citoyen commissaire du gouvernement provisoire des départements des Bouches-du-Rhône et du Var", nommant David Millaud maire de Tarascon ; LA GAZETTE DU MIDI donne également la liste des 14 membres du "comité républicain" constituant en fait le conseil municipal issu de la Révolution ; les membres de ce comité républicain sont "maintenus provisoirement" (6) ; une auto-proclamation aurait-elle précédé la nomination par le Commissaire du Gouvernement provisoire de la République ? Une délibération du comité républicain, qui semble dater de mars 1848, permet de voir comment sont nommés les membres de ce comité :

L'assemblée "considérant ... que le surcroît de travail nécessité par la confection des listes électorales rend indispensable l'adjonction d'un nouveau membre, que les citoyens Sausse et Guigue par leur patriotisme et leur dévouement au gouvernement républicain, justifient sous tous les rapports le choix de M. le Maire, approuve à l'unanimité l'admission du citoyen Sausse aux fonctions de membre du comité républicain de cette ville, en remplacement du citoyen Rique, démissionnaire et l'adjonction du citoyen Guigue, en qualité de membre de ce même comité."

Il semble donc que la cooptation soit en quelque sorte le mode de recrutement de ce comité républicain.

La nomination de David Millaud comme maire provisoire semble en tous cas s'appuyer sur un courant populaire ; dans TARASCOUN, GRANDO REVUO D'UNO PICHOTO VILO, SATYRO EN TRES PAOUSOS, Désanat avait, en 1847, appelé de ses vœux une municipalité qui s'occupât plus de veiller aux intérêts du peuple que d'exécuter la politique de Paris :

"Vaqui trento-tres an, dato deis grands revèrs
 Que nostre paoure endret camino de travèrs,
 Sènso que de maou posquon vèire lou tèrme.
 Despiei moussu Paris, sous-prefèt juste et ferme,
 Chasque Maire nouvèou que nous es survengu,
 Deis pleintos doou public s'es pas gaire esmougu;
 Metè-lèis dins un sac saran touti leis mume.
 Fooou qu'a pourta lou bast lou pople s'acoustume!...
 Partisan devoua de noste èro nouvèlo,
 Bravi Tarascounens plen de sincèrita,
 Gèns de touto coulour, pousitiouns diferènto
 Artisans, minagiés, moustra-vous sènso crénto;
 Brava leis mecountens qu'empesoun lou gavéou,
 Oou corp municipaou douna d'home nouvèou,

Probe! capable, expèrt, counissur en afaire..."

La moquerie semble apparaitre ici dans la juxtaposition de ce "sous-préfèt juste et ferme", qui semble être l'incarnation du pouvoir parisien, et de "chasque Maire nouvèou que nous es susvengu"; mais, après la moquerie ! il y a cet appel aux artisans et aux minagiés pour qu'ils envoient à la mairie des hommes nouveaux et compétents; ainsi, le Provençal exprime, -peut-être plus facilement que le Français! -les sentiments du peuple.

On comprend donc que David Millaud ait été, ainsi, porté à la Mairie en février 1848 et apparaisse encore comme maire en 1849.

Il semble que Millaud, maire de Tarascon, se soit rapidement intéressé à la sécurité de ses concitoyens. le 20 mars 1848, le comite républicain décide, suivant l'exposé du Maire, de demander au commissaire du gouvernement à Marseille l'autorisation d'ouvrir un crédit supplémentaire de 900 F. pour l'organisation de la garde nationale, cette somme devant être prise sur l'excédent de recettes du budget de 1848; le trente mars suivant, David Millaud expose au conseil que "l'armement de la garde nationale à Tarascon devait entrer pour un chiffre assez élevé dans ce surcroit de dépenses; qu'en effet quatre cents fusils environ déposés dans l'une des salles du château de Tarascon depuis 1830, époque de leur envoi en cette ville, avaient dû être distribués d'urgence aux gardes nationaux. Ces fusils, renfermés depuis plus de 17 ans, avaient nécessité des réparations assez importantes; ils avaient dû être appropriés et dégagés de l'épaisse couche de rouille qui les recouvrait entièrement" (7); sur l'exposé du Maire, le conseil décide de demander "le revirement du crédit de mille francs porté sur le budget de 1848 pour l'établissement d'une caisse d'épargne" (7) cette somme devant être spécialement affectée à la dépense des réparations des fusils des gardes nationaux. On note tout d'abord que David Millaud fait prendre, à des dates différentes, deux délibérations pour demander à l'autorité de tutelle des autorisations de dépense qui concernent, semble-t-il, le même chapitre budgétaire; peut-être veut-il éviter ainsi que le total soit rabattu; c'est peut-être là un moyen de contourner la tutelle préfectorale ; on note enfin que Millaud fait à la réparation des armes une somme primitivement affectée à l'épargne ; à cette politique de l'enrichissement par le placement financier, que Guizot a peut-être incarnée, on semble préférer ici une politique du développement par la relance de la consommation.

Le maire de Tarascon semble être rapidement connu pour ses opinions politiques. Le 30 novembre 1848, le commissaire de police rend compte au sous-préfèt que la société de secours mutuel, sous le patronage de la Croix, a élevé, rue de l'Hôpital, une "bigue tricolore" (8) surmontée d'un bonnet phrygien et d'une flamme "rouge avec deux bandes dont l'une bleu (sic) et l'autre blanche disposées en forme de croix" (9). La lettre de justification que David Millaud adresse le 1er décembre suivant au sous-préfèt est intéressante :

"C'est une bien lâche dénonciation que celle que l'on a faite à M. le Préfet. Elle est bien digne du parti qui ne rêve que le retour d'Henry V, qui ne cherche qu'à soulever les passions. Voilà la vérité, toute la vérité sur l'arbre dont il s'agit. Il existe à Tarascon, depuis quatre ou cinq ans, quatre sociétés de secours composées exclusivement d'ouvriers. Deux de ces sociétés sont légitimistes, les deux autres républicaines. Leur but est essentiellement philanthropique. La Société dite de Lacroix (sic) (10) habitait un local situé immédiatement après le quartier de cavalerie. Depuis un mois environ cette société est venue occuper un nouveau local, dans la rue de l'hôpital. Après la révolution de février, les membres de Lacroix (10) plantèrent en effet un arbre de la liberté dans un jardin dépendant de leur habitation. Cet arbre adossé au mur portait en effet le bonnet phrygien avec la flamme rouge au milieu de laquelle se trouve une croix renfermant les trois couleurs (10). Cette flamme est l'emblème de nos couleurs nationales ; il était la même sous le règne de Louis-Philippe (10). Cette flamme ne peut être enlevée. La Société de Lacroix ayant quitté son ancien domicile a naturellement emporté avec elle son arbre de la liberté qu'elle avait même placé momentanément dans une cour m'appartenant. Dimanche 19 novembre, un jour mémorable pour la France, la société de Lacroix a replacé le même arbre (10) sur la façade de son nouveau local et afin d'éviter le moindre conflit cette plantation a eu lieu à cinq heures du matin. Voilà toute la vérité, Monsieur le Sous-Préfet, sur cette dénonciation qui décèle, il faut bien le dire, toutes les passions de nos adversaires politiques. Ainsi il ne s'agit pas d'un arbre nouveau, il ne s'agit pas de la république rouge. Il s'agit simplement du déplacement d'un arbre qui avait été érigé quelques semaines après février. Je regrette vivement que Monsieur le Préfet ne m'ait pas préalablement écrit à ce sujet, car s'il avait bien connu les détails dont je viens de vous entretenir, j'aime à croire que la dénonciation qu'on lui aurait faite aurait reçu de ce Magistrat le mépris qu'elle mérite." (9)

David Millaud se sent partie prenante à la dénonciation dont la Société de la Croix est l'objet car il a personnellement abrité l'arbre de la liberté que cette société a érigé ; on comprend donc l'insistance avec laquelle il déclare qu'il ne s'agit pas de la république rouge"; peut-être cette déclaration se situe-t-elle à un moment où le Général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, haï du monde ouvrier, a des chances d'être élu Président de la République; peut-être ressent-on à Tarascon que la république n'est déjà plus "rouge"; peut-être reproche-t-on déjà à Millaud, dans les milieux officiels, d'être resté un peu trop radicalement un "rouge du Midi".

Dans sa réponse, le préfet accepte que soit gardée "la flamme plus rouge que tricolore" qui semble dater du régime de Louis-Philippe mais il ordonne la suppression du bonnet phrygien, sans doute parce qu'il rappelle un peu trop la Révolution de 1789. Ainsi, on s'oriente déjà vers un régime bourgeois.

Ce qui reste important pour nous, c'est que le Maire de Tarascon ait eu à se défendre d'avoir collaboré à une manifestation de "la république rouge". David Millaud sait, en tous cas,

utiliser les critères de ses adversaires pour mieux se situer politiquement; se présentant à la députation, en avril 1848, il présente ainsi sa profession de foi dans LA GAZETTE DU MIDI :

"M. David Millaud, maire provisoire de Tarascon, fait valoir les persécutions qu'il a subies sous Louis-Philippe en 1834; il espère qu'il n'y aura ni Girondins ni Montagnards. Il demandera la liberté d'association pour tous et la liberté religieuse." (11)

David Millaud utilise ici les persécutions dont il a pu être l'objet sous Louis-Philippe pour bien se situer hors du "juste milieu"; l'allusion aux Girondins et aux Montagnards traduit l'espoir d'une République fraternelle qui n'élimine pas les opposants ; si l'on ajoute à cela la liberté religieuse on voit bien apparaître ici en filigrane, derrière cet idéal de liberté républicaine, le Juif qui souhaite bannir toutes persécutions idéologiques. Le maire provisoire de Tarascon est bien républicain.

C'est donc "à la classe ouvrière de Tarascon" que s'adresse David Millaud, dans LE CONCILIATEUR du 6 janvier 1849, où il expose la situation financière de la commune ; il dit en préambule :

"Ne l'oubliez pas, honnêtes ouvriers, l'esprit se rend sans peine à une autorité qui le soumet en l'éclairant. Discutez toujours avec sang-froid, sans haine et sans passions, et vous porterez la conviction dans bien des esprits encore rebelles, car votre cause est juste, belle et légitime. Soyez convaincus que la violence vous est essentiellement nuisible et qu'on n'atteint pas le but en inspirant des craintes à ceux qui vous combattent encore. Je suis sincèrement républicain. Mes principes ne m'abandonneront qu'avec ma vie; et plus je vais, plus je suis convaincu qu'avec le suffrage universel, nous arriverons progressivement à toutes les réformes, à toutes les améliorations possibles ... Inspirons-nous toujours du sentiment de la fraternité, ce religieux sentiment de notre jeune république."

Ce républicain sincère, farouche partisan du suffrage universel, croit plus au débat d'idées qu'à la révolution ; la raison lui apparaît comme un ferment de liberté; il semble ici annoncer Alain pour qui "il n'y a de pensée que dans l'homme libre" ; la république doit être, selon Millaud, bien plus fraternelle qu'égalitaire; ce partisan de la liberté et de l'égalité est surtout le chantre de la fraternité. C'est dans ce contexte que le maire de Tarascon présente le budget communal à la classe ouvrière et aux lecteurs du CONCILIATEUR; la situation est préoccupante :

"Il est malheureusement vrai de dire que la situation financière de notre commune est des plus tristes et que nos dépenses doivent bien excéder nos recettes. Ce qui nous a permis d'équilibrer nos budgets depuis quelques années, c'est l'augmentation considérable de la ferme de nos impôts."

En 1847 déjà, Désanat se plaignait de l'importance des impôts et plus particulièrement de ceux de l'octroi :

"Leis impos de l'octroi fan que creisse, embelli;
 Touti leis ans n'yen a lou men un qu'espeli.
 Per gounfla lou budget jamai soun esta rosso.
 la despènso inutilo es trento co trop grosso ..." (12)

Le gestionnaire, on le voit, semble se faire ici l'écho de la voix populaire ; c'est peut-être en ce que David Millaud se montre véritablement socialiste. Ce qui apparaît, cependant, dans LE CONCILIATEUR, c'est la justification d'une politique :

"(La situation financière de la commune) est telle que, malgré les bons sentiments dont le conseil municipal a été animé en faveur de la classe ouvrière dans la discussion du budget primitif de 1849, il n'a pu voter que quelques mille francs pour ouvrir quelques travaux dans la saison rigoureuse où nous allons entrer."

"Les bons sentiments du conseil municipal ... en faveur de la classe ouvrière" s'appuient-ils sur l'idée des ateliers nationaux qui avaient marqué le début du gouvernement provisoire de la Seconde République ? Il semble en tous cas que ces "bons sentiments" aient pour fondement des idées que Saint-Simon exposait en 1821:

"Le but de mon entreprise est d'améliorer le plus possible le sort de la classe qui n'a point d'autres moyens d'existence que le travail de ses bras ... Ainsi, ce serait d'elle que les gouvernements devraient s'occuper principalement et au contraire c'est celle de toutes dont ils soignent le moins les intérêts."

C'est peut-être parce que David Millaud se préoccupe " d'améliorer le plus possible le sort de la classe" ouvrière qu'il tient à justifier, auprès d'elle, sa politique communale. Il semble un peu, que Millaud illustre ici une formule que l'on prête à Clémenceau :

Élaborer une doctrine, c'est codifier l'idéal. Et gouverner, c'est composer avec le réel."

La réalité est ici l'endettement de la ville de Tarascon :

"Il y a quatre ans que la ville a emprunté 300 000 francs, soit pour nous parer des inondations dont le retour eût porté la ruine dans notre cité, soit pour notre quote-part dans les travaux du quartier de cavalerie. Nous n'aurons fini de payer les 300 000 francs qu'en 1857 !

Et aujourd'hui nous voila condamnés par la perte du procès Pin et Cartier, à payer la somme énorme de cent mille francs ...

Afin de ne pas surcharger trop les citoyens, le conseil est décidé à prendre quinze ans de temps pour rembourser ces cent mille francs.

Ce ne sera donc qu'en 1866 que la commune aura payé toutes ses dettes."

David Millaud a enfin le sentiment qu'une époque se termine :

"Depuis sept à huit ans de grands travaux ont été accomplis à Tarascon. Les constructions des chaussées, l'agrandissement de nos belles casernes, l'établissement du chemin de fer et l'admirable viaduc qui traverse notre cité, ont prodigieusement occupé le peuple ...Malheureusement pour notre pays tous ces grands travaux sont terminés. Les ressources ne se trouvent plus que dans l'agriculture."

Millaud invite donc les agriculteurs et les ouvriers à être "prévoyants et économes". A ce moment de la Révolution Industrielle, David Millaud semble un peu prévoir les troubles que Zola décrira dans GERMINAL; s'inscrivant dans un système libéral qui ne planifie rien, le maire de Tarascon ne peut qu'inciter les travailleurs à la prévoyance :

"Ouvriers de toutes les classes, de toutes les conditions, soyez prévoyants et économes. Quand vous gagnez de bonnes journées pensez toujours à l'avenir, pensez que vous avez à traverser des saisons rigoureuses pendant lesquelles les travaux sont suspendus ..."

Ce discours semble contenir, en germe, les idées de mutualité ; on sait qu'une caisse de retraite sera fondée en 1850, précédant en ceci deux caisses d'assurances en cas de décès et d'accident du travail. Il semble ainsi que Millaud souhaite une organisation sociale où l'homme ne soit pas étouffé.

A travers divers aspects de la fonction de maire on voit peut-être apparaître chez Millaud certaines constantes: ce républicain, pour qui le Drapeau Tricolore est symbole de la Liberté, se montre soucieux d'améliorer le sort des travailleurs; par cette double tendance politique et sociale, David Millaud s'inscrit bien dans cet idéal radicalement socialiste qu'incarnaient, au moment de la Révolution de 1848, Lamartine, Ledru-Rollin et Louis Blanc.

*

Il semble qu'à la fin de 1850 David Millaud ne soit plus Maire de Tarascon ; cela correspond sans doute à une évolution politique, le gouvernement de la République semble en effet beaucoup moins républicain; LE VOTE UNIVERSEL, ce "journal du peuple" qui se présente comme l'organe des intérêts démocratiques dans l'arrondissement d'Arles" note, le 20 décembre 1850, que "Dame Réaction" est désormais "maîtresse au logis" et ajoute :

"On conteste de plus en plus tous les droits de la République aux Républicains, qui n'ont contesté à personne aucune liberté."

David Millaud n'en continue pas moins à lutter pour l'idéal républicain. Ainsi, c'est lui qui rédige l'éditorial du VOTE UNIVERSEL du 20 décembre 1850. Participer à un tel journal montre déjà le rôle que Millaud veut jouer dans la défense du suffrage universel ainsi que "des intérêts démocratiques de l'arrondissement d'Arles"; en 1850, la grande idée des démocrates est que le suffrage universel doit guérir tous les maux; c'est là, nous l'avons vu, une idée que

Millaud avait déjà défendue, en 1849 dans LE CONCILIATEUR ; on comprend donc que, dans LE VOTE UNIVERSEL, Millaud présente une critique de l'absolutisme en même temps qu'un éloge de la République :

"Le mouvement démocratique a fait changer la France de face, et entraînera la ruine des rois. L'absolutisme est trop vieux, trop décrépît, pour lutter avec succès contre l'esprit de nos révolutions ... L'idée républicaine est dans toute la vigueur de la jeunesse, dans tout son éclat, et tellement nationale, qu'elle est répandue dans tous les bons esprits, et qu'elle deviendra avant peu la seule langue, la seule religion des peuples."

Peut-être Millaud sentait-il que la République était mal assise; peut-être voulait-il la fortifier par le rappel de "l'esprit de nos révolutions"; l'emploi du pluriel pour le mot révolutions est significatif; Millaud ne pense pas qu'à 1848; il pense aussi à 1830 et à 1789; en rappelant l'esprit révolutionnaire, il évoque en fait les racines d'une République qui ne peut être que nationale et qui est appelée à devenir "la seule religion des peuples"; il y a dans cette profession de foi un esprit jacobin et laïque à la fois, qui semble un peu annoncer certains aspects de la pensée radicale ; on pense un peu ici à ce qu'écrivait Clémenceau en 1901:

"J'accepte en bloc l'héritage de la Révolution au regard de mes adversaires, comme font les catholiques eux-mêmes pour l'Église qui pourtant a souillé de sang les Évangiles."

En 1852, David Millaud fait partie des "principaux meneurs et propagandistes du parti rouge, tous très exaltés et exerçant de l'influence sur les masses"; en février 1852, il est donc "mis sous surveillance" (13). En 1853, il semble être encore "le chef avoué des rouges de Tarascon" (14).

David Millaud meurt à Aix-en-Provence le 1er mars 1861, en laissant une succession grevée de dettes; il est possible que sa situation financière soit liée à l'affaiblissement économique de Tarascon ; on peut cependant se demander pourquoi il a quitté sa ville.

*

Les origines juives et comtadines ont sans doute joué leur rôle dans la carrière de David Millaud ; enraciné dans le terroir, il pouvait facilement comprendre les problèmes locaux; sa judéité l'empêchait pourtant de se lier aux milieux légitimistes et orléanistes qui étaient peut-être trop catholiques pour lui ; il ne pouvait enfin oublier que c'est la Révolution Française qui a fait des Juifs de France des citoyens; il est donc devenu le champion du socialisme qui semble parfois rejoindre cette démarche républicaine et radicale que l'on trouve chez Lamartine, Ledru-Rollin et Louis Blanc; surtout, derrière le caractère un peu utopique de ce socialisme teinté de Saint-simonisme, on voit apparaître chez David Millaud, l'attitude de ce "citoyen contre les

pouvoirs" qui sera un des "éléments (de la) doctrine radicale" d'Alain. David Millaud a donc lutté contre la dictature et l'oppression et a ainsi servi avec passion la République.

Félix LAFFE

et

Roger KLOTZ-VILLARD

NOTES

(1) Laffé (Félix)- UNE PLANTE INDUSTRIELLE ET DES HOMMES: LE CHARDON CARDERE EN BASSE PROVENCE OCCIDENTALE DE LA FIN DU XVIIème SIECLE A LA SECONDE GUERRE. Thèse de doctorat. Aix-en-Provence. Université de Provence. 1990.

(2) A. D. des Bouches-du-Rhône. Série W

(3) Cité par Littré dans le DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANCAISE.

(4) Cité par M. Dormanget dans LES GRANDS SOCIALISTES ET L'EDUCATION. (Nathan. coll.U)

(5) Cité par Félix Laffé. Op cit. T2

(6) LA GAZETTE DU MIDI du 8 mars 1848 donne la liste des membres du "Comité républicain" :

Bureau: Chanut, Jullian (Ch.), Martin Michel, Manuel, Imbert, Martin, Pepenat, Monge docteur, Nayer fils, Pouzin, Pelissier, Rique jeune et David Millaud.

Le docteur Monge et Chrysosthome Jullian sont nommés adjoints.

La notion de Comité Républicain apparaît bien dans le registre des délibérations du conseil Municipal de Tarascon.

(7) Archives municipales de Tarascon.

(8) Une bigue est, au départ, une sorte de mât servant à élever les fardeaux.

(9) A.D. des Bouches-du-Rhône 2M 215

(10) Souigné par David Millaud.

(11) 5 avril 1848

(12) TARASCOUN - GRANDO REVUO D'UNO PICHOTO VILO

(13) A.D. des Bouches-du-Rhône 1M 1096

(14) DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANCAIS

POESIE

Herbert PACIANI
Chanteur Juif Italien (décédé)

L'ÉTOILE D'OR C'était un pauvre paysan
Qui cultivait depuis longtemps
Son tout petit lopin de terre,
Petit lopin de rien du tout
Rien que du sable et des cailloux
Quelques sarments dans la lumière.
Cet homme partageait son temps
Entre son Dieu et ses enfants
Entre son champ et ses prières
Et n'avait qu'un petit trésor
Son ÉTOILE D'OR

2

Un jour qu'il soignait ses raisins
Il vit venir certains voisins
En cavalcade à ses frontières
Il vit briller leurs grands couteaux
Il leur dit "Voulez-vous de l'eau ?"
Ils répondirent "on veut ta terre"
"En quoi vous gêne-t-il mon champ ?"
Ils répondirent "Allez va-t-en".
Il prit son livre de prière,
Il prit sa femme et ses enfants
Et son ÉTOILE D'OR

3

Ainsi partit le paysan
En traversant la nuit des temps
A la recherche d'une terre.
"Mes bras sont forts,
J'ai du courage,
J'accepte même un mariage"
Il ne trouva que des barrières
"T'es pas d'ici, t'as un accent
Fais-toi prêteur, fais-toi marchand,
Mais tu n'auras jamais de terre
On se méfie de ton trésor,

ton ÉTOILE D'OR

4

Faute d'avoir un champ de blé
L'homme se mit à cultiver
Son petit champ dedans sa tête.
On le vit scribe et puis docteur
Puis violoniste et professeur
Peintre, savant ou bien poète.
"Tu fais du bruit, tu vends du vent,
T'as trop d'idées, t'as trop d'argent,
T'es un danger pour qui t'approche
On va te coudre sur la poche

5

Puis vint le temps des grands chasseurs,
Des chiens d'arrêt des rabatteurs ;
Ce fut vraiment la grande fête.
"Demandez donc aux bons tireurs,
Avec l'étoile sur le coeur
On traque beaucoup mieux la bête."
Et notre pauvre paysan
Perdit sa femme et ses enfants,
Et puis le coeur et puis la tête.
Il ne garda que son trésor,
Son ÉTOILE D'OR

6

Alors il traversa la mer,
A la recherche de sa terre.
C'était ou ça ou bien se pendre.
"Revendez-moi mon vieux désert"
"Tu sais ça va te coûter cher"
"Tant pis, je prends" Tu peux le prendre
Le temps de tracer un sillon,
Un coup de feu à l'horizon,
Il bascula dans la poussière
Du sang par terre et sur son front.
Son ÉTOILE D'OR
Dors

